



Mise en place d'une garderie

Par **zapette**, le **24/01/2008** à **15:19**

Bonjours a tous je suis élève en bac pro service et je doit établir un dossier sur un projet dans la société où j'ai effectuée mes stage. Mon projet étant de mettre en place une halte garderie chez le grossiste METRO j'aurais plusieurs questions à poser :

- 1) Dois je demander des autorisations pour construire un batiment qui sera situé sur le parking de METRO ?
- 2) L'hôtesse qui sera chargé de surveiller les enfants doit elle posséder des diplôme particulier, ou les enfants restent ils sous la responsabilités des parents ?
- 3) Au maximum combien 1 hôtesse peut elle surveiller d'enfants en même temps ?
- 4) En parlant d'une garderie tel que celle d'Ikéo, esque je peut faire garder des enfants en bas age ?

Je ne sais pas si je m'adresse au bon forum j'espère que vous pourrez me répondre ou me diriger vers des personnes qui eux le pourrons.

Je vous remercie par avance.